

## MYTHE : UN MÉDECIN QUI PART À LA RETRAITE N'A RIEN À FAIRE! IL N'A QU'À PARTIR! UN AUTRE VA PRENDRE SA PLACE!

### Planifier la transition en informant rapidement

Contrairement à d'autres métiers, la retraite chez un médecin engendre plusieurs préoccupations autant pour le médecin que pour ses patients. Planifier une retraite pour un médecin, c'est un processus complexe qui « exige du médecin qu'il porte un jugement adapté à la nature de la prise en charge et à l'état clinique du patient.<sup>1</sup> » C'est pour cette raison que l'Association Canadienne pour la Protection Médicale (ACPM) mentionne « qu'il est important pour les médecins d'informer les patients et leur famille aussi longtemps à l'avance que possible de leur départ imminent à la retraite. Un préavis raisonnable permet aux patients d'accepter la nouvelle et de chercher un nouveau médecin. Étant donné la pénurie de médecins à l'échelle pancanadienne, les patients peuvent tirer profit d'un plus long préavis.<sup>2</sup> » À la Clinique médicale de Coaticook, les médecins ont donné un préavis dès que l'annonce officielle a été faite.

### Planifier la transition en informant les instances concernées pour avoir de la relève

Selon l'Association Canadienne pour la Protection Médicale, il peut être particulièrement difficile de transférer les soins des patients à un autre médecin pour les médecins situés dans les régions rurales ou éloignées. Dans ces circonstances, il est préférable de demander de l'aide aux organismes de santé régionaux pour l'élaboration d'un plan adapté. Le partage des informations sur la date de la retraite, les besoins des patients et le nombre de patients à traiter peut contribuer à attirer un nouveau médecin ou un remplaçant dans la région. Puisque la perte de médecins dans les zones rurales peut représenter un coup dur pour les petites communautés, il est important d'informer à l'avance les patients de tout projet de retraite.<sup>3</sup> » De plus, selon le Collège des médecins, « moins le médecin est assuré de la prise en charge de sa clientèle par l'établissement ou ses confrères, plus il devra donner un préavis tôt et plus il devra prendre des moyens « publics » pour informer sa clientèle de son prochain départ.<sup>4</sup> » Voilà pourquoi le GMF des Frontières s'active depuis 2013 pour aviser les instances concernées de ce problème, d'autant plus que nous avons à composer avec le départ à la retraite de 4 médecins ayant à leur charge plus de 5500 patients.

### Reprendre le relais

Pour qu'un nouveau médecin puisse connaître toute l'étendue des nouveaux patients à sa charge, il a besoin de temps ou encore de mentorat de la part du médecin sénior. Pour ce faire, la transition ne peut se faire à la dernière minute, mais doit se faire à l'avance pour que le transfert se fasse le plus harmonieusement possible pour les nouveaux médecins et leurs nouveaux patients. C'est d'ailleurs pour

<sup>1</sup> M. Desrosiers (2013), « Prévoyez-vous cesser votre pratique ? I » Le Médecin du Québec, 48(9) : 92

<sup>2</sup> <https://www.cmpa-acpm.ca/fr/advice-publications/browse-articles/2013/winding-down-your-practice>

<sup>3</sup> idem

<sup>4</sup> M. Desrosiers (2013), « Prévoyez-vous cesser votre pratique ? I » Le Médecin du Québec, 48(9) : 92



cette raison que la Fédération des médecins omnipraticiens a mis sur pied un programme de mentorat.<sup>5</sup> Bref, un départ à la retraite d'un médecin, c'est un travail qui nécessite du temps, de la préparation et de la planification.

---

<sup>5</sup> <https://mentorat.fmoq.org/>